

# CONCOURS CITROUILLE DECOREE

## RÈGLEMENT

### DU 17 AU 31 OCTOBRE 2020



- Ce concours est ouvert à tous
- Critères de sélection : les citrouilles seront jugées d'après les critères suivants : Originalité et créativité - Qualité de la réalisation - Concordance de l'œuvre avec l'âge du participant.
- Des objets, papiers ou matériaux de toutes sortes peuvent être épinglés ou collés sur la citrouille. Il est également possible de dessiner, de ciseler, de peindre ou d'habiller les citrouilles.
- Chaque participant peut concourir en nous confirmant son inscription par email.
- Le fait de participer au concours implique l'autorisation donnée aux organisateurs de photographier ainsi que d'utiliser les photographies gratuitement et à sa volonté, notamment dans les documents de communication (newsletter, site internet). Autorisation parentale ci-jointe.
- Tout participant aux concours est réputé avoir lu et accepté le présent règlement.
- Pour reconnaître ta citrouille, n'oublies pas de télécharger ton étiquette et de l'apposer à ton œuvre avant de la prendre en photo.
- Samedi le 31 octobre 2020, parmi toutes les participations reçues, les gagnants seront déterminés par le vote du jury.

**Attention nombres de places limitées !**

Documents à télécharger et à nous retourner impérativement à notre adresse email avant le 26/10/2020 à 12.00 H : [apecm.claudemonet@gmail.com](mailto:apecm.claudemonet@gmail.com)

1. Confirmation d'inscription
2. Règlement, "lu et accepté"
3. Autorisation parentale signée

Date : \_\_\_\_\_

Signature

**BOO!**

**BONNE CHANCE A TOUS !**

